TITRE :

PERFECTIONNEMENT DE LA REEDUCATION DES DYSPHONIES DYSFONCTIONNELLES

- **Thème :**
  Cette formation permet aux orthophonistes déjà formés à la prise en charge de patients qui présentent une dysphonie dysfonctionnelle de perfectionner leurs techniques de rééducation et propose un approfondissement théorique et pratique.

- **Formateur :** Jean-Claude FARENC

- **Date :** 9 décembre 2021 **Durée :** 7h00
  Horaires : 9h00-13h00 et 14h00-17h00

- **Lieu :** Metz MOSELLE

- **Tarifs :**
  Libéral : 210 €
  DPC : 210 €
  Salarié : 210 €

- **Public visé :** orthophonistes

- **Prérequis :** formation initiale en orthophonie CCO/logopédie
  Connaissances en anatomie et physiologie de la voix, connaissances de la pathologie vocale
  Avoir participé à la formation « Bilan et rééducation de la voix »

- **Nombre de participants :** 22

- **Objectifs pédagogiques :**
  La formation propose un double objectif :
  1 – Perfectionner la prise en charge des patients qui présentent des dysphonies dysfonctionnelles
  2- Evoquer les difficultés ou les particularités de ce type de prise en charge globale

- **Moyens pédagogiques techniques :**

- Films
- Ateliers pratiques
- Conférence plénière
- Logiciel d'analyse vocale
- Documents pédagogiques

- **Moyens d'encadrement, pédagogiques et techniques :**

-Le formateur sera présent pendant la journée de la formation.
-Une organisatrice-animatrice de SOLFormation sera présente pendant cette journée. Elle sera chargée des relations avec les stagiaires et pourra être contactée pour toute demande de renseignement concernant cette action de formation. Il s'agit de : Sara BRAGARD - 03 87 55 94 34 – sara.bragard@gmail.com

- **Moyens permettant de suivre l'exécution de la formation :**

Une liste d'émargement sera signée au début de chaque demi-journée.

- **Moyens permettant d'apprécier les résultats de la formation :**

Trois questionnaires obligatoires pour tous les stagiaires :

- Modalités d'évaluation des acquis des connaissances :

-1° questionnaire pré-formation : il sera envoyé aux inscrits, avant le séminaire, sous forme d'un lien google forms à compléter en ligne.
-2° questionnaire post-formation : à la fin des 3 jours de formation, les participants répondront à un questionnaire d'évaluation des connaissances (google forms). Il permettra d'évaluer les connaissances acquises.

- Modalité d'évaluation de la formation :

-3° questionnaire d'évaluation : à la fin des 2 jours de formation, les participants répondront à un questionnaire de satisfaction (google forms).

- **Programme détaillé** :

MATIN : 9H00 – 13H00 - Durée : 4H

9h Accueil, présentation de la formation
Programme des journées, tour de table, attentes et questions des stagiaires
9h30 Retour sur les pratiques après les premières journées de formation
Questions diverses
10h30 Approfondissement de la pose de voix
Travail à la paille et passage « sans la paille ».

APRES-MIDI : 14H00-17H - Durée : 3H

14h Travail du timbre vocal placement de la voix
Travail de la tenue phonatoire notamment en parole
15h30 Travail en dynamique
Travail sur l'intention et l'anticipation du geste
17h Synthèse de la journée

- **INFORMATIONS PRATIQUES** :

- Accueil 30 minutes avant le début de la formation et remise de documents.
- Matériel à apporter : tenue confortable et tapis de sol et coussin.

➢ INSCRIPTION

Programme susceptible d'être éligible à une prise en charge FIF-PL.
Programme valorisable au titre du DPC sous réserve de publication.

Tous les professionnels doivent être inscrits auprès de SOLFormation.

Professionnels salariés :
Cette formation permet aux professionnels qui le souhaitent de valider leur DPC pour 2021.
Il est également possible de participer à cette formation sans validation du DPC.
Le professionnel salarié peut se préinscrire auprès de SOLFormation, cette inscription devra être confirmée par son employeur. L'employeur inscrit le professionnel salarié à la formation et règle à SOLFormation le coût de la formation.
Une convention sera adressée à l'employeur qu'il devra signer et renvoyer à SOLFormation.

Professionnels libéraux :
Cette formation permet aux professionnels qui le souhaitent de valider leur DPC pour 2021.
Il est également possible de participer à cette formation sans validation du DPC.
Les professionnels libéraux qui souhaitent valider leur DPC au titre de cette formation doivent également s'inscrire sur le site www.mondpc.fr. Ils seront guidés dans leurs démarches tout le long de leur inscription.
Attention veillez à ne pas commettre d'erreur dans la saisie de votre courriel. Pour accéder rapidement à cette formation, entrez à la rubrique Référence programme ANDPC et cliquez sur rechercher.

Le professionnel s'inscrit à la formation et règle à SOLFormation le coût de la formation.
Une convention sera adressée au professionnel, qu'il devra signer et renvoyer à SOLFormation, à l'adresse indiquée sur le courriel de préinscription.